

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 18 janvier 2023
le Conseil d'Administration s'est réuni le 23 janvier 2023
à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal à Cherbourg-en-Cotentin
sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

Présents :

Mme VARENNE, M. LEPOITTEVIN, Mme AMBROIS, Mme HERY, M. DUFILS, Mme GRUNEWALD,
Mme VILLETTE, M. LUCAS, M. GERMAIN, M. LEFEBVRE, Mme PETITET

Excusés :

M. ARRIVE, Mme COUSIN, Mme THEVENY

Absents donnant procuration :

Mme TAVARD (mandataire : Mme GRUNEWALD), Mme LE POITTEVIN (mandataire : Mme
AMBROIS), Mme THOMAS (mandataire : Mme PETITET)

Secrétaire de séance : Isabelle VATINEL

N° DEL_2023_014

**Adhésion du Centre Communal d'Action Sociale de Cherbourg-en-Cotentin au
restaurant solidaire "Telles Qu'Elles" - Année 2023**

Le restaurant le « Telle Qu'elles » est un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) permettant à des femmes ayant subi des violences ou un parcours de vie difficile, de se rapprocher de l'emploi et d'acquérir tant une expérience de travail dans la restauration que de reprendre confiance en elles et en leur potentiel.

L'adhésion annuelle au restaurant le « Telle Qu'elles » permet l'accès au restaurant, aux agents du CCAS et permet aux services de recourir aux prestations « traiteur » pour leurs manifestations.

Par délibération n°DEL_2022_012 du 31 janvier 2022, le Conseil d'Administration avait fixé pour 2021 le montant de la cotisation du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin à 125 €, et avait autorisé le paiement de cette adhésion sur présentation d'une facture du restaurant le « Telle Qu'elles ».

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décident :

- d'autoriser le renouvellement de l'adhésion annuelle du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin au restaurant le « Telle Qu'elles »,
- d'autoriser le paiement de la cotisation afférente d'un montant de 150 € pour l'année 2023 sur présentation de la facture correspondante.

1 personne ne prend pas part au vote

**Pour le Président et par délégation,
La Directrice du C.C.A.S.,**

Isabelle VATINEL

PJ : 1